

X. Le pionnier de la technologie vietnamienne Henri Oger (1885-1936 ?)

In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 57, 1970. pp. 215-217.

Citer ce document / Cite this document :

Huard Pierre. X. Le pionnier de la technologie vietnamienne Henri Oger (1885-1936 ?). In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 57, 1970. pp. 215-217.

doi : 10.3406/befeo.1970.5417

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/befeo_0336-1519_1970_num_57_1_5417

LE PIONNIER DE LA TECHNOLOGIE VIETNAMIENNE

HENRI OGER (1885-1936 ?)¹

PAR

PIERRE HUARD

Henri-Joseph Oger est né à Montrevault (Maine-et-Loire) le 31 octobre 1885. Il passe son baccalauréat de l'Enseignement secondaire (Latin, Grec, Philosophie) avec mention assez bien en 1905. Il s'inscrit ensuite à l'École Pratique des Hautes Études (IV^e section) et figure à l'annuaire de 1906, comme élève titulaire, suivant l'enseignement de Louis Finot. Il fait, sur sa demande, ses deux ans de service militaire à Hanoi (1908-1909), puis suit les cours de l'École Coloniale (1909) dont il sort 4^e sur 25 élèves.

Il est nommé élève-administrateur des services civils de l'Indochine, le 29 décembre 1910 et administrateur de 5^e classe, le 1^{er} juillet 1912. Il rentre en France, le 3 juin 1914. On le dit alors, instruit, même érudit et extrêmement travailleur. Il est diplômé pour la langue annamite et les caractères chinois.

Incorporé à la suite de la déclaration de guerre, il a été réformé, pour un an, le 17 juin 1915.

Malgré de nombreuses recommandations parlementaires, et son désir de rester en France, Oger doit repartir au Viêt Nam. Il est rapatrié pour maladie, le 18 juin 1919 à la suite du surmenage que lui a imposé sa double vie scientifique et administrative et qui lui a valu d'aller plusieurs fois à l'hôpital.

Il est admis à faire valoir ses droits à la retraite d'office et à titre d'infirmités contractées en service à compter du 18 décembre 1920, par décret du 27 janvier 1922.

Il compte, à ce moment, deux années de service militaire (1907-1909)

(1) Je remercie M. C. LAROCHE, Conservateur en Chef de la Section d'Outre-Mer, des Archives Nationales, des renseignements qu'il a bien voulu me donner, d'après le dossier administratif d'Henri OGER.

et dix années de services civils (1910-1920). Il semble avoir séjourné en Espagne à partir de février 1932, date à laquelle il se trouvait à Barcelone. En 1936, il est porté disparu.

Il s'est marié à une date indéterminée et n'a pas eu d'enfants. Sa veuve habitait 5 Bd de la Libération à Chantilly (Oise), depuis 1952. Elle est morte, le 28 décembre 1954. La pension de reversion lui avait été probablement versée à partir de 1942.

Une seule allusion est faite dans son dossier à ses préoccupations extra-administratives : Si l'on en croit un article du député Georges Boussenot, paru dans « l'Action Quotidienne », le 9 juillet 1914, Henri Oger aurait fait paraître une brochure où il proposait la création en Indochine d'un bureau d'enquêtes linguistiques et dialectologiques, analogue au *Linguistical Survey*, fonctionnant dans l'Inde anglaise. Il se proposait, en outre, de surveiller la presse indigène et de réfuter les brochures subversives par d'autres. Il fonda, d'autre part, en France, la *Maison de Tous* qui se voulait une « synthèse d'éducation sociale et civique ». En fait, élève de Sylvain Lévy et de Louis Finot, pour le sanscrit, au Collège de France et à l'École Pratique des Hautes Études, mais également très influencé par l'École Sociologique anglaise et l'École de la Science Sociale de Paris, Oger a fait beaucoup plus : c'était essentiellement, un savant qui s'est servi du truchement de l'armée et de l'administration pour assouvir une curiosité sans borne dans tous les domaines, aussi bien linguistique que littéraire, aussi bien à l'encontre des Vietnamiens qu'à celui des Européens vivants au Viêt Nam.

Cette *libido scienti*, s'est exprimée de la façon la plus variée dans nombre de projets qui ont tous eu un commencement d'exécution, mais ont été perdus. Le plus important (et qui suffit à caractériser Oger) est son étude, sur le terrain, de la civilisation matérielle des Vietnamiens et ses aspects sociologiques, domaine qui était encore peu exploité, au point qu'Oger se flatte que son travail « n'ait procédé de personne en Indochine ». Il partait de ce principe fort juste que l'état présent des études sino-vietnamiennes « exigeait surtout la construction de vastes répertoires et d'inventaires ». Il estimait que depuis la conquête « il y avait au Viêt Nam beaucoup trop de dictionnaires et trop peu d'enquêtes de caractère vraiment sociologique et ethnographique ». Il prévoyait donc :

- a) l'établissement d'un vocabulaire technique,
- b) l'étude graphique des instruments et des outils connus, ainsi que des gestes permettant de les utiliser,
- c) l'étude monographique de familles vietnamiennes (cordonnier, épicier, marchand de papier, interprète, etc.), faisant ressortir leur budget détaillé, leur manière de se loger, de s'habiller, de se nourrir, etc., d'après les directives de Le Play et de Tourville,
- d) la publication des résultats obtenus.

Accompagné d'un dessinateur vietnamien, Oger a parcouru les rues d'Hanoi en notant tous les aspects de la vie privée et publique, du commerce de l'industrie, et des techniques du peuple nord-vietnamien. Plus de 4.000 documents ont été ainsi recueillis, comportant des des-

criptions d'instruments, d'outils et de gestes artisanaux avec les croquis et les termes techniques correspondants.

Restait la publication du travail dont quelques articles de la *Dépêche Coloniale* et de l'*Avenir du Tonkin*, avaient donné quelques idées. Or, aucun imprimeur d'Hanoi de cette époque ne se doublait d'un éditeur et aucun appui officiel n'était à envisager. Peu importe, le soldat de deuxième classe, Oger, ayant à peine dépassé vingt ans, ne se tint pas pour battu. Il obtint de vingt braves gens un capital de 2.000 piastres, avec lequel il engagea 30 graveurs sur bois, improvisés, répartis en deux ateliers, installés à la pagode Vu-Thach.

Après des difficultés sans nombre (et en particulier l'impossibilité de faire passer les planches sous les rouleaux des machines), il fallut, en plein été, recourir à la technique sino-vietnamienne, en tamponnant sur les bois gravés des feuilles de papier local, confectionné à la forme par les artisans du village du papier (Lang Buoi). Ainsi fut imprimée, dans le cadre des « Archives documentaires d'art, d'ethnographie et de sociologie de la Chine et de l'Indochine », l'*Introduction Générale à l'Étude de la Technique du Peuple annamite*. Elle comportait deux volumes : l'un de texte in-4°, avait 33 planches ; l'autre était un album de 700 pages in-folio (65×42), comportant 4.000 dessins plans et gravures. Le travail fut probablement terminé, en 1909, et parut, sans date, ayant comme éditeur Geuthner, 68 rue Mazarine (VI^e) et Jouve et C^{ie}, 15 rue Racine (VI^e). L'ouvrage ayant été imprimé au Viêt Nam, n'était pas soumis à la formalité du dépôt légal et aucun exemplaire n'a été déposé à la Bibliothèque Nationale. Chose incroyable, je n'ai pu trouver aucun exemplaire de cet ouvrage dans les bibliothèques parisiennes. J'ai pu avoir, grâce à la compréhension des autorités vietnamiennes, la photocopie de l'exemplaire n° 10511 de l'ancienne bibliothèque du gouvernement de la Cochinchine. A l'aide du microfilm établi par la maison Thai Thuc Hô de Saigon, l'École Française d'Extrême-Orient a pu obtenir du service photographique du centre de documentation du C.N.R.S., une reconstitution de cet ouvrage, jusqu'ici introuvable. Il ne représente que le début d'une vaste enquête qui ne s'est, hélas, pas poursuivie.

Rédigé dans un esprit trop technique et volontairement dédaigneux de la vulgarisation, il ne pouvait jouir à sa parution d'aucun préjugé favorable, ni de la part du public métropolitain, ni de celle des vietnamiens, intéressés surtout par la philologie, l'archéologie et le folklore. L'auteur, lui-même, se résignait à n'être compris que « de deux à trois vieux missionnaires, vivant la vie de l'annamite ».

Actuellement, il mérite d'être réévalué et réétudié pour deux raisons. D'abord parce qu'il constitue un acte de foi dans la valeur intrinsèque de la recherche et un acte de volonté, venant d'un jeune chercheur travaillant dans un milieu indifférent ou hostile. Ensuite, et surtout, parce que, mieux que des photographies, il fixe quantité de gestes et de techniques que l'accélération de l'histoire a fait complètement disparaître du Viêt Nam d'aujourd'hui.